

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS N° ..... au Capital de MONTS ENERGIES, SAS à capital variable

destiné aux PERSONNES PHYSIQUES (particuliers, majeurs ou mineurs)

Siège social, adresse postale	
-------------------------------	--

MONTS ENERGIES, Parc Eco Habitat, 293 Chaussée Beauvoir, 69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE

Contact:

Courriel: contact@montsenergies.fr Site web: <a href="http://www.montsenergies.fr">http://www.montsenergies.fr</a>

A renvoyer à l'adresse ci-dessus avec un chèque par bulletin (remplir 1 seul bulletin par actionnaire) à l'ordre de MONTS ENERGIES ou

Signature de la Présidente

				vement accompagné d'une <u>copie de carte</u> s oublier de signer aussi la charte au verso
du document.			. , ,	•
A remplir en MAJUSCULES très lisibles.				
Je soussigné-e,				
o Madame o Monsieur NOM :			Nom de nai	ssance :
Né (e) le : à	(ville et dépt) :			
Prénom :				
Adresse :	_			
	Commune :			
	Courriel :			
Situation de famille : o Célibataire	o Marié-e	o Pacsé-e	o Veuf-ve	o Divorcé-e
o Achète au bénéfice du mineur dési suis le tuteur légal o Père NOM :	gné ci-après, qui o Mère	i deviendra à s o Tuto		onnaire de MONTS ENERGIES et dont je
Né (e) le : à	(ville et dépt) :			
Prénom :				
Adresse :			Tel :	
Code Postal : C	Commune :			
Courriel :				
tout ou partie de mon investissement,  o Je déclare par la présente sou en lettres) chacune, pour un montant to	uscrire au capit  u <b>tal de</b> (en chiff	al de la socié <b>acti</b> fres et en let	té ci-dessus m ons nouvelles tres)	telle souscription comporte des risques de perte de nentionnée à hauteur de (en chiffres et d'une valeur nominale de <b>100 Euros</b>
Fait à, Signature du souscripteur	e	Ecrire à la n	nain "Bon pour sous	scription de actions de 100 [Cent) Euros"
BON POUR REÇU, le	atique et Libertés", v e droit d'accès, adres	vous disposez d'un ssez-vous à : <u>cont</u>	droit d'accès, de m	nodification, de rectification et de suppression des
Pour MONTS ENERGIES				

## **CHARTE MONTS ENERGIES**

Animés par des valeurs humanistes d'accès équitable et démocratique aux ressources et conscients des enjeux de l'autonomie énergétique pour les générations futures, nous, membres fondateurs de la présente société sommes convenus d'établir une charte formalisant les valeurs et les objectifs qui doivent recueillir l'adhésion de tous les futurs entrants et être le fil conducteur de son développement.

Notre démarche a pour finalité que les citoyens, et en particulier les habitants des Monts du Lyonnais ainsi que tous les acteurs économiques et politiques locaux, s'approprient la maîtrise de l'énergie qu'ils utilisent dans le cadre d'une production renouvelable et d'une consommation raisonnée. Elle s'inscrit dans l'ambition citoyenne, portée par les élus communautaires de faire des Monts du Lyonnais un Territoire à Energie POSitive (TEPOS), visant l'autonomie énergétique locale en 2050 par la diminution de la consommation et l'augmentation de la production locale d'énergie renouvelable.

Elle s'inscrit également dans le grand projet national de transition énergétique en rapprochant les sources d'énergie des lieux de consommation et en employant des moyens de production sûrs et les plus écologiques possibles.

Le but est de créer une société de production d'énergie « propre » d'intérêt collectif, dans un esprit participatif et coopératif. Ouverte à tous, cette société doit avant tout permettre aux citoyens des Monts du Lyonnais de prendre en main leurs besoins énergétiques et d'en conserver le contrôle. Elle donnera la priorité à des partenariats locaux, et recherchera les meilleures coopérations avec des organismes solidaires impliqués dans la transition énergétique.

L'objet de la société est de ce fait multiple :

- il s'agit d'une part de mettre en œuvre les meilleurs moyens de production d'énergie renouvelable, adaptés au territoire, (à court terme ces moyens sont des panneaux photovoltaïques) par l'acquisition de matériels, leur déploiement optimisé sur des surfaces publiques ou privées louées (prioritairement des toitures pour préserver les surfaces cultivables), le suivi et la maintenance de ces matériels, la préservation de l'intégrité des surfaces louées en fin de bail, le recyclage des équipements en fin de vie, l'achat et la vente d'énergie dans le meilleur intérêt de ses sociétaires et le respect de la présente charte.
- Il peut être étendu à l'apport de ses compétences à des initiatives privées pourvu qu'elles soient en cohérence avec le développement de l'autonomie énergétique du territoire.
- Enfin, la société recherchera la meilleure implication des habitants et des acteurs du territoire. Pour cela elle nouera des partenariats pédagogiques afin d'apporter à ses membres les moyens d'une implication durable et efficace dans le projet et d'informer les habitants sur les enjeux de la transition énergétique.

Lu et approuvé
----------------

Signature: